

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 février 2021

---

**CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE - (N° 3725)**

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° CE40

présenté par

M. Prud'homme, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE 2**

Compléter l'article par les mots :

« avec, par exemple, un module sur l'influence de la publicité sur nos consommations alimentaires. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à souligner l'importance d'éduquer nos enfants à l'influence de la publicité sur nos comportements, et en particulier nos comportements alimentaires.

Ce sont bien ces besoins artificiels, souvent difficiles à réprimer pour les enfants, mais aussi pour bon nombre d'adultes, qu'il nous convient ici de limiter en enseignant les mécanismes, et de limiter ainsi le gaspillage alimentaire qui lui est associé.

C'est parce que nous partageons l'objectif de mobiliser l'école sur l'éducation à l'alimentation, qu'il nous semble important d'apporter quelques propositions.

L'alimentation saine est un enjeu de société majeur car la consommation d'aliments trop gras, trop salés ou trop sucrés expose à un risque de développer notamment du diabète, un surpoids ou de l'obésité et des maladies cardio-vasculaires. Une alimentation saine et raisonnée doit permettre de réduire le gaspillage alimentaire par la même occasion. Entre 1978 et 2016, la proportion de personnes traitées pour le diabète a doublé en France, pour s'établir à 5,4 %. Actuellement près de la moitié de la population Française est en surpoids dont 17 % de personnes sont obèses. Les maladies cardiovasculaires sont responsables de 140 000 décès/an. Il est donc temps d'agir pour inverser cette tendance et cela passe par le fait de n'autoriser la publicité que pour des produits correspondant à une alimentation saine et qui peuvent être évalués à partir du Nutriscore (score A et B). Le nutriscore est un système comprenant cinq classes de qualité nutritionnelle de manière cohérente par rapport aux repères de consommations proposés par notamment dans le programme national nutrition santé. Il est plébiscité pour sa facilité de compréhension par les consommateurs.

Concernant plus spécifiquement les enfants et les adolescents, il convient de cesser toutes publicités pour des produits alimentaires et des boissons les ciblant. En effet, d'après une étude Lagardère Publicité/Ipsos de 2013, 76 % des demandes ou achats des enfants de 4 à 10 ans sont en lien avec une publicité. Or ces publicités sont réalisées afin de créer des besoins qui n'existent pas dans ce public, entraînant par là une surconsommation de produit entraînant des conséquences sur la santé de nos jeunes dont 18 % sont en surpoids. »

Dès lors, l'éducation à la publicité, alimentaire, est nécessaire pour garantir une société de citoyens sobres, au gaspillage alimentaire maîtrisé.